

Document explicatif du budget municipal 2025

Saint-Alexandre, le 14 janvier 2025 – Le maire de la municipalité de Saint-Alexandre, Monsieur Yves Barrette, annonce cette année un budget de fonctionnement de 4 146 150 \$ et un budget d'investissement de 4 805 330 \$ pour l'année 2025, marqués par un soutien à la communauté et aux organismes et par des investissements importants pour les infrastructures routières, d'eau potable et des loisirs.

Aide financière à la communauté et aux organismes

L'aide financière aux différents organismes pour 2025 représente 66 690 \$. Plusieurs programmes de subvention offerts par la municipalité sont maintenus, entre autres le programme mis en place depuis 2018 pour le soutien aux familles pour les activités sportives qui est maintenant à 100 % de la dépense pour un maximum de 150 \$ par enfant.

Les subventions à la communauté sont de l'ordre de 22 500 \$ comprenant les montants pour les couches lavables, les produits d'hygiène féminins réutilisables, le remplacement des vieilles toilettes par celles à faible débit, le soutien aux familles pour les activités sportives et culturelles ainsi que pour l'acquisition de baril récupérateur d'eau de pluie. Enfin, des mesures incitatives pour la protection des boisés viendront soutenir le plan de conservation des boisés étudié en 2019 en collaboration avec les citoyens et adopté en décembre 2019 avec la mise sur pied d'un Fonds vert et la conclusion d'une entente avec la Fondation de la Faune pour la création d'un « Fonds des municipalités pour la biodiversité » dédié à la Municipalité de Saint-Alexandre.

L'entente concernant l'aréna permet aux citoyens de Saint-Alexandre de participer aux activités de l'Aréna de Bedford à des taux compétitifs. Le coût de l'entente pour 2025 est à 20 000 \$.

Investissements dans nos infrastructures routières, d'eau potable et des loisirs

Encore une fois cette année, la municipalité de Saint-Alexandre entend investir massivement dans ses infrastructures. Ces investissements viseront principalement les infrastructures routières, d'eau potable et des loisirs.

En 2025, la Municipalité poursuivra les travaux de construction de la patinoire extérieure couverte. L'aménagement de la toiture, la coulée de la dalle de la patinoire, l'achat des bandes et des équipements récréatifs ainsi que la finalisation du bâtiment accessoire seront les prochaines étapes. L'infrastructure sera accessible aux citoyens en cours de l'année 2025. Rappelons que la Municipalité a obtenu une aide financière de 2 199 250 \$ dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA).

Comme lors des années antérieures, la Municipalité continue de travailler afin d'aménager un nouveau réservoir d'eau potable et un nouveau puits d'eau potable. La demande d'autorisation auprès du ministère de l'Environnement pour ces deux projets est toujours en cours d'analyse et nous espérons un dénouement positif en 2025. La Municipalité tente également d'obtenir du financement auprès du

ministère des Affaires municipales par le biais du programme PRIMEAU. La demande soumise par la Municipalité est en cours d'analyse et une réponse devrait être donnée en 2025.

Au niveau routier, pour l'entretien du réseau routier, les plus grands travaux concernent la mise aux normes des accotements des différentes routes. Également, afin de lutter contre la vitesse excessive, la Municipalité entend continuer le déploiement des ralentisseurs de vitesse (dos d'âne) permanents sur le territoire avec le Programme d'aide à la voirie locale ainsi que la mise en place d'intersections surélevées afin d'inciter les automobilistes à effectuer leurs arrêts. La Municipalité n'a malheureusement pas obtenu le financement souhaité pour la réhabilitation du rang Kempt. Ce projet est toujours d'actualité, mais nous devons attendre un nouvel appel de projets afin d'obtenir le financement nécessaire pour la réalisation des travaux.

Redevances pour les matières résiduelles

Le coût de la cueillette des ordures et des matières résiduelles est établi à 278,26 \$ la porte par la MRC du Haut-Richelieu. La municipalité abaisse ce montant à 214,89 \$ ce qui représente une économie de 63,37 \$ la porte. Cette économie est financée à l'aide des redevances reçues sur les matières recyclées et des frais économisés par la réduction du volume de matières résiduelles à enfouir. **Plus vous recyclez, plus vous abaissez** la quantité de matières résiduelles à enfouir. **Plus vous réduisez à la source** plus vous abaissez les frais directs à payer pour ce service. Vous pouvez visiter le site Internet de Compo Haut-Richelieu à <http://www.compo.qc.ca/>

La facture pour les services de la Sûreté du Québec

Cette année, la facture de la municipalité pour les services de la Sûreté du Québec est au montant de 462 927 \$ représentant une augmentation de 29.21 % comparativement à l'année dernière, soit une augmentation de 104 659 \$.

Variation du compte de taxes 2025

Le compte de taxes comporte une hausse de 3.51 % pour l'année 2025. Dans le cas d'une résidence unifamiliale moyenne avec tous les services, cela représente une augmentation de 81,96 \$. Un taux de taxe différent pour les Exploitations agricoles enregistrées (EAE) est maintenu.

Le règlement 25-425 adopté le 13 janvier dernier décrète l'imposition des taxes et des tarifs pour l'année 2025. L'administration municipale procédera à l'envoi des comptes de taxes à la fin janvier.

Tableau de la variation pour une résidence unifamiliale moyenne (Valeur de 400 000 \$)

	2024	2025	ÉCART (\$)	ÉCART (%)
Taxe foncière générale, taxe verte et service de la dette	1 602,00 \$	1 698,80 \$	96,80 \$	6.04 %
Tarification – Matières résiduelles et recyclage	229,73 \$	214,89 \$	- 14,84 \$	- 6.46 %
Tarification eau potable et au compteur (200 m ³) – eaux usées	501,00 \$	501,00 \$	0,00 \$	0.00 %
Compte de taxes moyen – TOTAL	2 332,73 \$	2 414,69 \$	81,96 \$	3.51 %

Source : Municipalité de Saint-Alexandre • 450 346-6641 • info@saint-alexandre.ca

Le budget municipal 2025

Les membres du Conseil de la municipalité ont adopté le 17 décembre 2024, les prévisions budgétaires 2025 et le plan triennal en immobilisations pour l'exercice financier 2025-2026-2027.

En voici un bref résumé :

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Revenus

Taxes sur la valeur foncière	
Taxe générale (Évaluation de 354 775 200 \$ X 0,3945 \$/100 \$)	1 399 590
Taxe générale agricole (Évaluation de 273 817 100 \$ X 0,3785 \$/100 \$)	1 036 400
Taxe spéciale pour le service de la dette (Évaluation de 628 592 300 \$ X 0,0252 \$/100 \$)	158 120
Taxe verte (1 143 immeubles x 20 \$)	22 860
Tarifications de secteur (services municipaux)	
Eau potable : 165 \$/unité de logement	117 810
Eau au compteur	
Consommation d'eau 0,68 \$/m ³ et 1,61 \$/m ³ à plus de 275 m ³	85 000
Égouts : 200 \$/unité de logement	138 200
Tarification à l'ensemble (services municipaux)	
Matières résiduelles : 214.89 \$/unité de logement	231 870
Centre d'urgence 9-1-1	12 980
Tarifications de secteur (service de la dette)	
Règlement 15-284 – Installations septiques	38 940
Paiement tenant lieu de taxes pour l'école primaire et CPE	19 950
Transferts de droit (remboursement TVQ et collecte sélective)	231 160
Services rendus aux organismes municipaux (<i>services incendie extérieurs</i>)	18 000
Autres revenus	
Administration générale	42 600
Service de loisirs municipal	85 030
Imposition de droits (<i>permis et certificats, mutations, redevances des carrières de sables</i>)	183 000
Intérêts et amendes	31 000
Transferts	
Sécurité publique	6 000
Transport	28 450
Hygiène du milieu	99 690
Loisirs et Culture	16 500
Autres revenus	143 000

TOTAL

4 146 150

Dépenses

Administration générale (<i>conseil, gestion financière et administrative, MRC, application de la loi, évaluation</i>)	798 120
Sécurité publique (<i>S.Q. 462 930 \$, service incendie, brigadier scolaire</i>)	864 440
Transport (<i>voirie, déneigement, éclairage des rues, transport adapté</i>)	503 080
Hygiène du milieu (<i>eau potable, eaux usées, matières résiduelles, cours d'eau, environnement</i>)	739 390
Santé & Bien-être (<i>O.M.H. Programme d'aide aux familles</i>)	20 000
Urbanisme (<i>permis, zonage, urbaniste, quote-part CLD et tourisme, subventions</i>)	160 040
Loisirs et Culture (<i>infrastructures, parcs, terrains de jeux, coordination et entretien</i>)	597 540
Dette à long terme - intérêts	113 190
Frais de financement	2 000
Autres activités financières	
Dette à long terme - capital	102 830
Transfert aux activités d'investissement	611 670
Virement à des fonds réservés	19 760
Appropriation du surplus accumulé non affecté	(385 910)
TOTAL	4 146 150
Surplus (déficit) de l'exercice	0

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Revenus

Transferts	
Voirie	13 550
Hygiène du milieu	2 427 530
Loisirs et culture	2 199 250

Total	4 640 330
--------------	------------------

Dépenses en immobilisations

Administration (<i>achat d'ordinateurs</i>)	2 000
Transport (<i>ralentisseurs de vitesse</i>)	35 000
Hygiène du milieu (<i>eau potable</i>)	2 580 000
Loisirs et Culture (<i>patinoire couverte extérieure</i>)	2 800 000
Total	<u>5 417 000</u>

Affectations

Montant issu des réserves financières	(165 000)
Transfert des activités de fonctionnement	(611 670)

Surplus (déficit) de l'exercice	0
--	----------

Plan triennal des dépenses en immobilisations	2025	2026	2027
Infrastructures	5 415 000 \$	3 145 000 \$	185 000 \$
Bâtiments	0 \$	0 \$	0 \$
Terrains	0 \$	0 \$	0 \$
Véhicules	0 \$	50 000 \$	50 000 \$
Machinerie, outillage et équipement divers	0 \$	0 \$	0 \$
Ameublement et équipement de bureau	2 000 \$	1 000 \$	1 000 \$
Total	5 417 000 \$	3 196 000 \$	236 000 \$

Taxe foncière générale et service de la dette

En 2025, le taux de la taxe foncière générale augmente à 0,3945 \$ du 100 \$ d'évaluation et pour les exploitations agricoles enregistrées (EAE), le taux augmente également à 0,3785 \$ du 100 \$ d'évaluation. La taxe spéciale pour le service de la dette sera établie à 0,0252 \$ du 100 \$ d'évaluation pour l'ensemble des règlements suivants : 12-242 Complexe municipal, 20-270 pour l'acquisition du terrain situé au 497, rue Saint-Denis et 20-271 pour l'acquisition du camion autopompe incendie.

Tarifs de secteur pour les services d'eau potable et d'eaux usées

Le tarif de compensation pour le service d'égout est maintenu à 200 \$ par unité de logement. Pour l'eau au compteur, le taux sera établi, à 0,68 \$ le mètre cube d'eau consommé pour les premiers 275 m³ et à 1,61 \$ le mètre cube d'eau consommé pour les mètres cubes supplémentaires (mesure adoptée pour l'économie d'eau potable). Le tarif fixe pour l'eau demeure à 165 \$ par unité de logement.

Cueillette des ordures et des matières résiduelles

Le coût de la cueillette des ordures et des matières résiduelles diminue de 14,84 \$ soit à 214,89 \$ par porte.

Licences de chiens et de chats

À la suite de son expérience de la dernière année, le Conseil municipal a conclu une entente de service avec l'organisme Proanima d'une durée de 5 ans. À titre de responsable de la gestion animalière pour la municipalité, l'organisme est chargé de voir à l'application de la réglementation municipale.

Vous trouverez un bouton sur le site internet www.saint-alexandre.ca vous dirigeant directement à l'inscription de vos animaux chez Proanima. Le règlement est également sur le site internet de la municipalité. Veuillez noter que l'inscription annuelle de vos animaux est obligatoire.

Compte de taxes 2025

Chaque propriétaire est responsable de faire parvenir son compte de taxes à son institution financière lorsque celle-ci est responsable du paiement. Si le compte de taxes total dépasse le montant de 300 \$, le contribuable a le privilège de le payer en **quatre (4) versements**. Le premier versement de taxes est fixé à **30 jours** suivant l'émission du compte, le deuxième au **7 mai 2025**, le troisième au **9 juillet 2025** et le quatrième et dernier versement est fixé au **10 septembre 2025**. Le taux d'intérêt chargé sur les arrérages de taxes est à 8 % en 2025. N'oubliez pas que le paiement des taxes par carte de crédit n'est plus autorisé.

Pour toute information supplémentaire, composez le 450 346-6641 ou par courriel à info@saint-alexandre.ca

Figure 1 – Répartition des revenus 2025

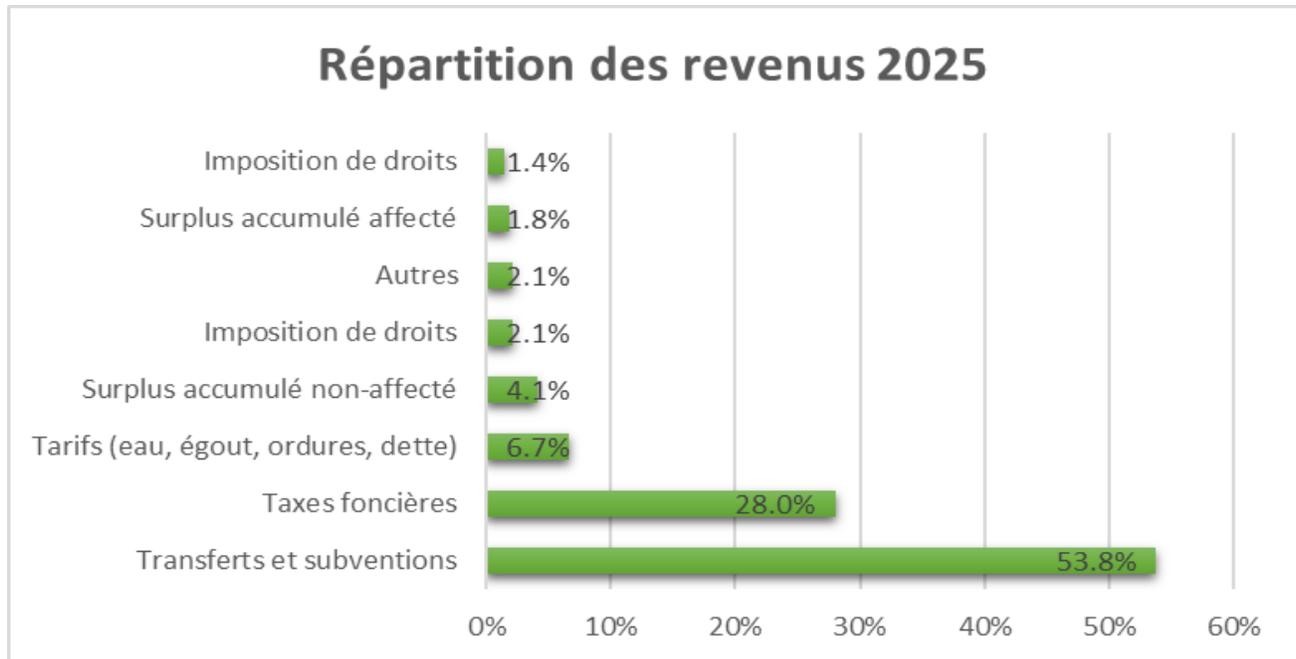


Figure 2 – Répartition des dépenses 2025

